

## Un abonnement onde verte pour tous les élèves du cycle 3

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Durant l'année scolaire 2022-2023, 250 élèves du collège des Cerisiers habitaient la Grande Béroche.

- 107 d'entre eux disposaient d'un abonnement de transports publics Onde Verte valable pour les zones 11 et 15 fourni par le CSRC afin de se rendre à l'école.
- 143 élèves principalement domiciliés à Gorgier, Chez-le-Bart et St Aubin n'ont reçu aucun abonnement dans la mesure où le chemin de l'école peut se faire à pied

Les abonnements fournis par le CSRC n'ont pas une validité limitée aux bus scolaires mais permettent bien aux bénéficiaires de se déplacer dans toute la commune et même jusqu'à Boudry, Cortaillod et Areuse, 365 jours par année.

Donner la possibilité à tous les élèves de 9ème à 11ème de notre commune d'obtenir un abonnement de transports publics corrigerait une certaine inégalité en apportant de nombreux avantages :

- Les sociétés locales, sportives ou culturelles pourraient bénéficier d'un public plus étendu si l'obstacle du coût des transports est levé.
- Le Kallo dispose d'un local uniquement à Bevaix et doit être accessible à toutes et tous sans devoir assumer des coûts de transports.
- Pour les enfants se déplaçant en transports publics, l'accompagnement par les parents serait réduit comme le nombre de véhicules aux abords des lieux de rassemblement.
- Les titulaires d'un abonnement onde verte zones 11 et 15, peuvent compléter leur abonnement avec la zone 10, donnant ainsi accès notamment à la ville de Neuchâtel. Un abonnement trois zones pour un enfant de St Aubin coûte 711 francs alors que le supplément nécessaire à un enfant de Bevaix ne coûtera à ses parents que 216 francs. Cette situation est totalement inéquitable si tous deux se déplacent à Neuchâtel pour une même raison (Conservatoire de musique, par exemple).
- Enfin les jeunes ont d'innombrables besoins de se retrouver durant leur temps libre. Au sein d'une classe des Cerisiers si la volonté est de se retrouver à la plage de St Aubin ou à celle de Chez le Bart toutes et tous ont les moyens de venir par les transports publics. Ce n'est pas le cas si la rencontre est prévue à la Pointe du Grain ou à la plage de Cortaillod.

Les familles tireraient grand avantage d'une telle mesure. En effet elles seraient soulagées du prix des transports publics et verraient leur mission « parents-taxi » diminuer. Plus aucun jeune ne devrait alors renoncer à une activité par manque de moyens financiers, manque de moyens de transport ou manque de disponibilité parentale à l'horaire souhaité (pour raison professionnelle par exemple).

Les habitants de notre commune bénéficieraient également de cette mesure, par une diminution du trafic dans nos villages mais également par un certain aspect écologique en adéquation avec « La Grande Béroche – Grandeur Nature ».

Afin de corriger l'inégalité actuelle mais également de soutenir les familles, les clubs, associations et sociétés locales tout en offrant une certaine autonomie à nos jeunes, nous demandons donc au Conseil communal d'examiner la possibilité d'offrir un abonnement de transports publics, pour les 2 zones concernées, à tous les élèves des Cerisiers habitant notre commune.

Pour le groupe socialiste :

Marika Kreis

Marion Cuche